

## Compte-rendu du 3ème conseil d'école du mardi 12 juin 2012

### **Etaient présents:**

M. Albert BUISSON, Maire de la commune;

Mme Christelle GUIONNEAU, adjointe aux affaires scolaires, M. Henri CAZES, Adjoint responsable du personnel;

Mmes THOMASSON, DEWHURST, HIBON et M. ANIAS, représentants des parents d'élèves;

Mmes GARREL, SOUBEN, VADON, DELORD et PIERSON, enseignantes et M. David JOBIN, enseignant et directeur de l'école.

### **Etaient excusés:**

M. Serge BIENVENU, Inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription;

Mrs. CAULIER, BONNIN et CALISTO, représentants des parents d'élèves.

Mme Agnès FRANÇOIS et M. Pierre BLUNAT, DDEN.

### **Ordre du jour des parents et des enseignants :**

- Plan de sécurité : nous souhaiterions voir les panneaux d'évacuation et faire, avec vous, le parcours d'évacuation du second étage de la primaire.

Les différents plans ont été installés par la société qui a travaillé sur l'étude et la réalisation du plan d'évacuation de l'école. Des exercices ont lieu régulièrement dans l'année (1 par trimestre) pour que chacun connaisse la conduite à tenir. En cas d'absence d'un enseignant et de son remplacement, c'est le directeur de l'école qui présente le plan d'évacuation au remplaçant dès son arrivée.

- Effectif 2012-2013 et conséquences associées :

- *Point sur les effectifs de la prochaine rentrée et l'éventuelle répartition: ouverture de classe ? : comment cela sera géré (local, personnel....)*

Suite aux permanences d'inscription, l'effectif global de l'année scolaire à venir est en baisse. Il n'y aura donc pas d'ouverture comme on aurait pu le penser si un effectif de Petite section avait été aussi lourd que celui de cette année. L'an prochain, sous réserve de variations pendant les vacances d'été, l'école devrait accueillir 159 enfants (contre 166, à ce jour, soit 7 enfants de moins). Les effectifs par tranche d'âge sont : 18 PS, 32 MS, 18 GS, 18 CP, 13 CE1, 23 CE2, 22 CM1 et 15 CM2 et une moyenne de classe à 26,5 élèves. L'équipe enseignante n'a pas encore arrêté de manière définitive la future répartition scolaire puisque celle-ci dépend également des variations qui peuvent avoir lieu pendant l'été (arrivée, départ). Toutefois, les classes pourraient être les suivantes:

M. JOBIN: 18 PS + 12 MS, soit 30 enfants ou 18 PS + 10 GS enfants

Mme DELORD: 20 MS + 10 GS, soit 30 enfants ou 32 MS

Melle PIERSON: 18CP + 8 GS, soit 26 enfants

Mme VADON: 13 CE1 + 12 CE2, soit 25 enfants

Mme GARREL: 11 CE2 + 13 CM1, soit 24 enfants

Mme SOUBEN: 9 CM1 + 15 CM2, soit 24 enfants.

Cette organisation pédagogique reste de la responsabilité de l'équipe enseignante et du directeur, le cas échéant.

- Demande de temps d'ATSEM supplémentaire pour permettre aux enfants de travailler dans de bonnes conditions et d'aborder tous les apprentissages exigés par les programmes

Afin d'accueillir au mieux les enfants et leur permettre d'aborder sereinement les apprentissages, il est demandé à la mairie de bénéficier d'un temps d'ATSEM supplémentaire afin que Melles BOUILLET et RAMAK puissent intervenir dès 13h20 dans les classes et ainsi prendre leur temps de pause dès 13h00. Dans cette proposition, Melle BUCCI et Mme GIRODIN feraient la surveillance de cour dès 13h00 et nettoieraient et rangeraient la cantine à partir de 13h20.

Cette proposition semble envisageable par la mairie qui donnera une réponse prochainement et au plus tard le 26 juin.

- *Demande de mobilier: dans la mesure où les effectifs vont être lourds, des achats de mobilier pourront être nécessaires en fonction de la répartition et en fonction des besoins de chaque classe, sur quel budget ?*

Il est demandé par la mairie à chaque enseignant de lister ses besoins afin d'en faire la demande à la mairie. A partir de là, la mairie aura deux possibilités: se renseigner auprès des communes voisines pour voir s'il est possible d'emprunter du mobilier scolaire ou acheter du mobilier sur la dotation exceptionnelle allouée.

Quoiqu'il en soit, nous devons avoir ce matériel au plus tard lors de la pré-rentrée pour organiser l'espace classe. Ce problème se pose actuellement pour la maternelle mais aura des répercussions sur les autres niveaux au fur et à mesure que le gros groupe de Petits de cette année évoluera dans les classes.

- *le nombre de livres sera-t-il suffisant cette année ?*

Le nombre de livres dépend essentiellement de la répartition qui sera arrêtée. Quoiqu'il en soit, un budget de 1200 € a été alloué par la mairie pour réaliser des investissements. Cet investissement, s'il s'avérait nécessaire, pourrait être pris sur ce budget.

➤ Répartition des enseignements et temps scolaire :

- *Comment pensez-vous enseigner « le sport » l'année prochaine : séances hebdomadaires, piscine, vélo, initiation roller, intervenant extérieur...*

Ces projets sportifs sont en lien direct avec les projets de classe de chaque enseignant. Le volume horaire pour cette discipline est définie par les programmes pour chaque niveau de chaque cycle et chaque enseignant est libre de le répartir sur l'année. Cette répartition est liée aux conditions d'intervention et de disponibilité des intervenants lorsqu'il y en a, des structures d'accueil lorsque c'est nécessaire... Quoiqu'il en soit, dès lors que nous sommes sur des activités sportives, qu'elles soient à risque ou non, nous devons mettre en oeuvre des projets d'intervention et nous assurer que le personnel employé possède bien tous les agréments nécessaires.

L'an prochain, l'activité piscine devrait avoir encore lieu tout comme l'activité vélo. Pour ce qui est des autres projets, il semble encore prématurés de savoir ce qui sera fait.

- *Projet de loi du nouveau gouvernement sur la répartition du temps scolaire : avez-vous des informations pour la rentrée 2013 ?*

A ce jour, nous n'avons aucune information réelle, uniquement ce que tout un chacun peut entendre par les médias.

➤ Informatique (à voir avec la Mairie) : serait-il possible de faire intervenir la maintenance durant cet été pour régler les problèmes de connexion et de compatibilité et ainsi avoir un réseau correct à la rentrée ?

La maintenance est à nouveau intervenue la semaine dernière et semble avoir résolu tous les problèmes. Toutefois, la connexion à Internet dans la classe de Mme SOUBEN est aléatoire et peut-être liée à un problème de prise. Tous les ordinateurs sont reliés à l'imprimante du serveur et possèdent le même traitement de texte pour une meilleure compatibilité.

De plus, après avoir rencontré l'animateur TICE de la circonscription, M. Gérard VERDIER, la mairie a pris conscience de son retard d'équipement dans ce domaine et a décidé, grâce à des éléments nouveaux apportés par M. VERDIER, de changer son action envers l'équipement informatique de l'école. De plus, elle se rend bien compte des problèmes de maintenance que l'école rencontre.

En effet, la mairie serait prête à investir dans une classe mobile (budget estimé 600€ qui pourrait aller jusqu'à 800€) puisque suite à la dernière réunion, M. JOBIN avait contacté l'association « Planète et environnement » qui avait fait des devis pour l'achat d'ordinateur intéressants. Ainsi, la mairie investirait dans 10 PC portables qui seraient déplaçables d'une classe à l'autre et utilisables par tous afin de permettre aux élèves de s'entraîner et de valider les compétences du B2i.

Toutefois, ce projet ne sera réalisable qu'une fois que M. JOBIN aura pu s'assurer de la possibilité d'acquérir les 10 ordinateurs nécessaires auprès de l'association, de la possibilité de mettre en place cette classe mobile (par qui?), de connaître une personne capable de faire la maintenance de ces machines et enfin, qu'une formation d'équipe soit réalisée pour faire fonctionner de manière efficace et efficiente ce matériel.

➤ Cantine (à voir avec la Mairie) :

- *les travaux seront-ils finis pour la rentrée ?*

Cet agrandissement de la cantine (dont les plans sont consultables sur demande à la mairie) est nécessaire pour accueillir dans de bonnes conditions le nombre toujours grandissant des enfants mangeant à la cantine. Les travaux ont été budgétisés sur l'année 2012 (coût 130 000 €, dont 50 % sera à la charge de la commune, le reste étant financé par des subventions de l'état, du département ou de la communauté de communes) et devraient commencer cet été, surtout pour ce qui concerne la partie qui sera prise sur la cour de récréation.

Elle ne sera donc pas opérationnelle à la rentrée 2012, mais plutôt sur le 1er trimestre 2013. Pour ce qui est des nuisances que les travaux pourraient engendrer, M. JOBIN ainsi que la municipalité essaieront d'être vigilants.

- *est-il envisagé de faire appel à la cuisine centrale qui fournit actuellement le collège de Vinay ?*

Cette cuisine centrale sera regroupée sur le collège de Chatte et permettra d'alimenter les collèges du secteur. En aucun cas il est possible d'alimenter les écoles pour des raisons de possibilités de production. Cette initiative dépend du département et ne concerne donc que les collèges.

➤ Sécurité du trajet des écoliers (à voir avec la Mairie) : dans le cadre de l'aménagement du centre bourg (logements en face de l'église) comment seront traités les passages piétons traversant la rue principale, et plus généralement y a-t-il un projet de sécurisation des traversées tout le long de cet axe qui actuellement présente un danger pour les écoliers (entre autres).

Suite au réaménagement du centre bourg, la mairie dispose d'espace public qu'elle essaiera au mieux d'utiliser pour la sécurisation du carrefour et la sécurité en général. Des panneaux signalétiques pourraient être envisagés. Toutefois, la mairie rappelle également le rôle et la responsabilité des parents pour éduquer leurs enfants et leur apprendre à emprunter les parcours les plus sécurisés.

➤ Budget mairie alloué à l'école.

Cette année, la mairie a attribué 42€ par enfant, soit 6720€, au lieu de 38€ par enfant. Elle a également alloué 150€ pour la direction, 800€ pour la maintenance du copieur et 936€ pour l'achat du copieur, soit une somme totale de « fonctionnement » de 8519€. Elle a également voté un budget « investissement » de 1800€ dont 600€ serviront à l'achat de matériel informatique (PC portables) et 1200€ seront à définir par l'équipe enseignante en fonction des besoins. La mairie aura ainsi attribué 10319€ à l'école contre 7909 l'an dernier, soit une augmentation de 2410€.

A ce budget, la mairie rappelle également qu'elle participe par le biais de versements de subventions (au sou des écoles et à la MJC) à l'épanouissement sportif et culturel des enfants de la commune.